

APFAIRE N° 19. - Ratification de l'adjudication du 18 Avril 1968
relative aux travaux de modernisation du Chemin BAPTISTO à SAINT-
FRANCOIS

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 18 Avril 1968, à 15 heures, a eu lieu une adjudication relative aux travaux de modernisation du Chemin BAPTISTO à Saint-François.

LA SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS et de CONSTRUCTION ayant fait l'offre la plus avantageuse a été déclarée adjudicataire pour un montant de 14.325.372 Frs CPA.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs de bien vouloir approuver cette adjudication.

La dépense correspondante sera réglée au moyen d'une subvention sur le Fonds Routier " 1966 et d'un emprunt réalisé, inscrite au Budget " 1968 " Crédits reportés".

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*we
26 june 1968
rejet
sur conseil
R. H. Kender
sans copie conforme
us le 6 june 1968
P. de P. de P.
reçu de M. J. de P.
sign. e. Verjéran*